

Communiqué : mise à l'abri d'une famille de l'école du lac

Ivana et Miloje S. ont 6 enfants, dont 5 sont scolarisés à l'école du Lac à Grenoble. Ils vivent en France depuis deux ans. Malgré les menaces de mort dont ils font l'objet dans leur pays d'origine, l'État français leur refuse le droit d'asile. La préfecture de l'Isère les a fait expulser de leur logement jeudi 11 juillet dernier, sans qu'aucune solution d'hébergement alternative ne leur ait été proposée.

Pendant 5 jours, cette famille a donc dû dormir dehors, dans la cour de l'école, avec le soutien du RESF et plus largement de nombreux habitant·e·s du quartier venu·e·s témoigner de leur solidarité et de leur révolte face à cette situation indigne. À cela s'ajoute l'état de santé préoccupant du père, et la fragilité des deux plus jeunes enfants.

Ce lundi, face à l'absence de solution d'hébergement, le collectif RESF de l'école du Lac a pris ses responsabilités. Nous refusons que cette situation dure un jour de plus. Nous refusons de voir dormir dehors une nuit de plus 6 enfants âgés de 22 mois à 9 ans. Au nom de la protection de l'enfance, et des droits humains les plus élémentaires, nous avons mis cette famille à l'abri, en les installant pour les jours et nuits qui viennent dans la salle polyvalente des Baladins.

Nous sommes fiers de notre quartier et de la solidarité indéfectible de ses habitant·e·s et de celles et ceux qui y travaillent ; mais ce n'est pas à nous de pallier les défaillances des institutions. Nous appelons donc une fois de plus le préfet de l'Isère, le conseil départemental, et la métropole, à leurs responsabilités respectives d'application du droit à l'hébergement et de protection de l'enfance, afin qu'ils trouvent d'urgence à cette famille une solution de relogement digne et pérenne.

Le collectif RESF école du Lac, et des habitant·e·s de la Villeneuve.